

# ÉTABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE NORMANDIE

DÉLÉGATION DE POUVOIR CONSENTIE PAR DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 5 OCTOBRE 2017

## DÉCISION DE PRISE EN CHARGE D'UNE ÉTUDE TECHNIQUE

DEMANDE D'INTERVENTION :	Diagnostics techniques et études de maîtrise d'œuvre préalables à la démolition à réaliser sur le site de l'ancien garage situé 69 rue du Couesnon à Pontorson (Département de la Manche)
DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL	Prise en charge sous réserve de la production d'une délibération engageant la participation financière de la collectivité à hauteur de 25% du montant prévisionnel HT auquel s'ajoute la TVA récupérable grevant l'ensemble de l'intervention, soit une participation maximale de 31 500 €.
SITUATION DU BIEN :	Fort suspicion de pollution des sols compte-tenu de l'activité pratiquée ; Bâtiment principal en maçonnerie (R + 1) ; bâtiment secondaire de plain-pied en moellons. Propriétaire décédé.
PLU :	PLUi en cours.
PROJET :	A définir – dominante habitat/équipement public
PRISE EN CHARGE AU TTITRE DU FONDS FRICHES	Comité de programmation du 1-12-17 Commission permanente régionale du 29-01-18
PROPRIÉTAIRE :	En attente règlement de succession – portage EPF pris en charge
ENVELOPPE PROJET :	<b>70 000 €HT</b>

Site, lieu, nature de l'intervention Projet	Territoire	Dépense subventionnable	Part Région	Part collectivité	Part EPF Normandie
<b>Intervention Villes moyennes</b>					
Garage à Pontorson Diagnostics techniques et étude de maîtrise d'œuvre préalables à la démolition Équipement public	CA Mont-Saint- Michel-Normandie (VM Avranches)	70 000 €	40% 28 000 €	25% 17 500 €	35% 24 500 €

ROUEN, le **20 FEV. 2018**

Le Directeur Général  
de l'EPF Normandie,

Gilles GAL

